

LES ORGANISMES

CARITATIFS CANADIENS ET LA COVID-19 :

L'ÉTAT DE LA SITUATION



Le présent document s'appuie sur les résultats d'une enquête nationale auprès de plus de 1 000 organismes de bienfaisance enregistrés, réalisée par Imagine Canada en novembre 2020. Depuis, le nombre de cas de COVID-19 a augmenté considérablement,

incitant de nombreux gouvernements à adopter des mesures de santé publique strictes. S'en est suivi la perte de milliers d'emplois : 63 000 en décembre 2020 et 213 000 en janvier 2021. Dans ce contexte, la situation des organismes de

bienfaisance, et des collectivités qu'ils desservent, s'est fort probablement aggravée. Plus que jamais, nous avons besoin de gestes concrets pour éviter la perte de capacités dans nos collectivités.

Points saillants

Les besoins dépassent les capacités.

La demande pour les services offerts par les organismes a augmenté depuis avril 2020, et pour beaucoup d'organismes, les besoins à la base de cette demande surpassent certains gains en matière de capacités organisationnelles réalisées depuis le printemps et l'été derniers, notamment grâce au soutien gouvernemental.

Le personnel est au bout du souffle.

Malgré des effectifs réduits, les organismes investissent davantage dans plusieurs domaines en même temps, particulièrement les TI, les communications et le développement de programmes.

Le soutien gouvernemental est crucial.

L'adoption des mesures d'urgence gouvernementales, surtout la SSUC, est relativement répandue et a un effet stabilisateur. Chez les bénéficiaires de la SSUC, celle-ci a permis de protéger environ 55 % des postes rémunérés, en moyenne.

La diversité du secteur est menacée.

Les grands organismes sont plus susceptibles d'innover ou d'expérimenter pour développer de nouvelles façons de réaliser leur mission, tandis que les petits organismes sont plus susceptibles de cesser temporairement leurs activités. Les organismes qui travaillent dans de petites localités font face à des défis comparativement plus importants.

Les sources de revenus influencent l'expérience.

Les organismes financés majoritairement avec des fonds gouvernementaux et des dons sont plus susceptibles de faire face à une augmentation de la demande et moins susceptibles de voir leurs capacités réduites. À l'opposé, les organismes qui dépendent avant tout de revenus gagnés sont particulièrement affectés : près de deux tiers d'entre eux rapportent une baisse des revenus. Les dons ont également été durement touchés, surtout en raison de la diminution importante des événements de collecte de fonds.

La pérennité est à risque.

Les organismes priorisent les défis immédiats au détriment d'efforts pour créer ou maintenir des capacités organisationnelles. Ainsi, ils consacrent moins d'efforts que d'habitude à la production de revenus.

¹ Statistique Canada, Enquête sur la population active, décembre 2020 et janvier 2021.

UN CONTEXTE DE FINANCEMENT ALTÉRÉ PAR LA PANDÉMIE

La demande accrue pour certains services...

Près de la moitié des organismes rapportent une augmentation de la demande pour leurs programmes et services depuis le début de la pandémie, une hausse notable comparativement à la fin avril 2020.

Les organismes en éducation et recherche et ceux en santé sont un peu plus susceptibles de rapporter une demande accrue et des capacités réduites. Les organismes offrant des services aux personnes (santé, éducation et services sociaux) sont aussi plus susceptibles de rapporter que leurs bénéficiaires sont à la fois plus nombreux et plus diversifiés.

...doublée d'un manque à gagner.

La situation financière de bon nombre d'organismes demeure fragile. À l'échelle du secteur, plus de la moitié d'entre eux rapportent une baisse des revenus. Les organismes artistiques, culturels et récréatifs; les organismes en éducation et recherche; et les petits organismes (revenus de moins de 150 000 \$) sont particulièrement affectés. En moyenne, le manque à gagner est de 43 %.

Fragilité des revenus sans restriction

- L'incidence financière est majeure chez les organismes vivants surtout de revenus gagnés.
- Les dons sont également beaucoup moins stables, ayant reculé chez 68 % des organismes.
- Environ 1 organisme sur 4 qui reçoivent des revenus (de programmes) avec restrictions peine à dépenser ces fonds.

Conséquences

- La demande augmente plus rapidement que les capacités des organismes. Il en résulte fort probablement des besoins non comblés dans la collectivité et un stress important chez le personnel et les bénévoles toujours en poste.
- Beaucoup d'organismes peinent à remplacer les fonds sans restriction qui servent habituellement à couvrir les dépenses d'exploitation nécessaires au fonctionnement d'une organisation viable et efficace.
- Là où la demande recule, elle est le plus souvent réprimée par des facteurs externes plutôt que d'avoir disparu. Les revenus dans les sous-secteurs des arts, de la culture et des loisirs se sont effondrés après que des restrictions liées à la pandémie rendent impossible toute prestation de services.

Appel à l'action

Philanthropie et gouvernements : offrir plus de flexibilité dans la manière de dépenser les fonds des programmes; du soutien cohérent et des exigences de rapport équilibrées; plus de financement d'exploitation/de base.

Responsables politiques : donner à Statistique Canada le mandat de recueillir des données sur les changements macroéconomiques; explorer des mécanismes de financement alternatifs pour le secteur sous forme de prêts accessibles, l'achat de biens et de services des OSBL par le gouvernement (approvisionnement social) et du soutien en matière d'immobilier; une relation coordonnée et stratégique entre le gouvernement et le secteur est cruciale pour répondre aux besoins dans la collectivité.

Recherche : étudier l'effet des sources de revenus sur la capacité des organismes à s'adapter et à combler les besoins dans la collectivité.

Dirigeants du secteur : adapter les modèles de revenu pour solliciter de l'aide à l'investissement dans les services numériques; comprendre les possibilités et défis inhérents aux services numériques, à l'embauche et au maintien en poste d'employés et à l'engagement du personnel; reconnaître les conséquences sur le plan réglementaire d'embauches dans d'autres provinces.

NOTRE SECTEUR RÉAGIT AVEC RÉSILIENCE ET ÉPUISEMENT

La crise change de tout au tout le fonctionnement de nombreux organismes

Beaucoup d'organismes utilisent des mécanismes d'adaptation pour pallier des problèmes de capacités et répondre à des besoins supplémentaires ou changeants. Un tiers des organismes en difficulté financière y ont remédié en utilisant des fonds de réserve, 17 % se sont endettés pour couvrir des dépenses immédiates et 5 % ont vendu des actifs pour générer des revenus.

Plus de trois quarts des organismes ont misé davantage sur l'innovation et l'expérimentation pour rejoindre leurs bénéficiaires et réaliser leur mission, possiblement sous forme d'investissement dans la technologie et le développement de programmes pour répondre à des besoins nouveaux et changeants. Plus que d'habitude, les organismes investissent dans des domaines opérationnels comme les communications, les TI, la planification stratégique, la gestion financière et le développement de programme, possiblement dû au fait que 2 sur 5 organismes observent une multiplication et une diversification de leurs bénéficiaires.

S'adapter, un privilège

Les grands organismes et ceux tirant leurs revenus majoritairement de source gouvernementale semblent plus aptes à s'adapter aux circonstances changeantes en modifiant leur fonctionnement ou leurs services, et dans différents domaines. Les petits organismes et ceux qui dépendent de revenus gagnés sont plus susceptibles d'avoir temporairement suspendu leurs activités. Les organismes philanthropiques sont plus susceptibles de poursuivre leurs activités normalement.

Fait inquiétant, deux tiers des organismes priorisent des tâches permettant de relever des défis immédiats au détriment de tâches favorisant la création ou le maintien des capacités à long terme. Cette réalité est en corrélation avec la taille organisationnelle, laissant présumer que les petits organismes sont moins en mesure de mettre l'accent sur la génération de revenus et la collecte de fonds, entre autres.

Le personnel est au bout du souffle

Un tiers des organismes avec employés ont dû réduire leurs effectifs; cette proportion est de presque la moitié chez les organismes artistiques, culturels et récréatifs et les organismes qui dépendent de revenus gagnés. Le retour des bénévoles se fait attendre, et 60 % des organismes rapportent une baisse de cette ressource essentielle.

La moitié des organismes disent que leur personnel est de moins en moins en mesure de maintenir l'équilibre travail-vie privée. Les organismes dont les capacités sont excédées par la demande sont aussi plus susceptibles de rapporter des problèmes liés à l'épuisement des employés.

Comment les organismes entrent-ils l'avenir?

Dans l'ensemble, les organismes se montrent plutôt pessimistes quant à leur situation financière à court terme. Environ un tiers d'entre eux estiment pouvoir poursuivre leurs activités indéfiniment dans les conditions actuelles.

Conséquences

- Les organismes ont besoin d'investissements continus pour s'adapter aux conditions changeantes.
- Le surmenage des employés est important et non viable. Durant les crises antérieures (p. ex. la crise économique de 2009), les organismes ont pu compenser la perte d'employés par des bénévoles. Ce n'est pas le cas cette fois-ci.
- Les organismes dans de petites localités éprouvent des difficultés, et ceux qui servent des groupes de la diversité sont plus susceptibles de voir la demande dépasser leurs capacités. Il s'agit d'une tendance inquiétante pour les communautés en quête d'équité et la diversité de notre secteur.

Appel à l'action

Philanthropie : chercher à mieux comprendre la position financière et les modèles d'affaires des organismes subventionnés; réviser les politiques sur le financement des organismes ayant des fonds de réserve (qui permettent aux organismes de se créer une base solide) ou des déficits.

Responsables politiques : réaliser l'accès Internet pour tous; développer des possibilités de financement pour les dépenses d'adaptation; offrir du financement temporaire pour les investissements en technologie; revoir les dispositions concernant la direction et le contrôle des partenariats et offrir de l'aide pour favoriser des partenariats plus équitables; permettre aux organismes de bienfaisance de faire des dons

aux donateurs non reconnus pour assurer une distribution équitable des fonds.

Dirigeants du secteur : revoir les politiques internes sur les fonds de réserve en vue de crises futures; explorer des ententes de services partagés entre organismes ayant des cultures et des modèles d'affaires semblables; offrir ou chercher des occasions d'espace partagé.

Entreprises : offrir des conseils en négociation avec les propriétaires bailleurs, et de la formation et du soutien pratique en matière de technologies et juridiques (fusions et acquisitions); explorer des possibilités de bénévolat sécuritaires pour le personnel en allant au-delà des activités traditionnelles d'investissement communautaire, de service et d'engagement.

L'AIDE D'URGENCE GOUVERNEMENTALE EST ET DEMEURERA CRUCIALE

Plus de 40 % des organismes ont demandé au moins une des trois mesures d'aide offertes par le gouvernement fédéral en réponse à la COVID-19 : la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Ils se sont surtout prévalus de la SSUC, soit 53 % des organismes avec personnel rémunéré. La SSUC a permis de maintenir environ 55 % des postes rémunérés chez les organismes l'ayant reçue.

Un organisme sur cinq a demandé le CUEC qui offre des prêts sans intérêt pour aider à couvrir des dépenses d'exploitation immédiate. À peine un peu plus de 10 % des organismes disent vouloir demander la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) qui a remplacé la AUCLC demandée par seulement 5 % des organismes.

Plus un organisme est grand, plus il est probable qu'il ait reçu de l'aide d'au moins un de ces programmes, la corrélation atteignant son sommet chez les organismes avec des revenus de 1,5 M\$ à 5 M\$, avant de diminuer rapidement

chez les plus grands organismes. Pour leur part, les petits organismes ne sont fort probablement pas couverts par ces programmes en raison de l'absence de personnel rémunéré.

Obstacles à l'accès

Parmi les organismes n'ayant pas demandé d'aide d'urgence, le principal obstacle à l'accès cité est la croyance selon laquelle ils ne répondaient pas aux critères d'admissibilité. Il importe de noter que la perception d'inadmissibilité peut être liée aux défis associés aux mesures d'aide tels que rapportés. Ainsi, il est possible qu'un organisme avec un manque à gagner ne soit pas en mesure de démontrer ces pertes en raison de la méthodologie utilisée par le gouvernement pour déterminer l'admissibilité.

En particulier, 26 % des organismes disent ne pas avoir demandé le CUEC parce qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient pas s'endetter.

Le manque de connaissance ou de compréhension des mesures d'aide ne semble pas constituer une barrière, tout comme le temps requis pour remplir la demande (sauf pour la AUCLC).

Conséquences

- L'aide gouvernementale, notamment la SSUC, a joué un rôle considérable dans le maintien des emplois et des activités des organismes. Les organismes s'inquiètent de ce qui arrivera si ces mesures expirent au printemps.
- Le faible taux d'adoption de la AUCLC et la probabilité d'une faible adoption de la SUCL soulèvent des questions sur l'acquittement des paiements de loyer ou d'hypothèque des organismes.
- Des mesures d'urgence sous forme de fonds non remboursables pour le paiement de dépenses d'exploitation fixes sont nécessaires pour les organismes qui ne sont pas en mesure de gérer des prêts.
- Les organismes sans personnel rémunéré ont besoin de soutien, car ils sont inadmissibles à la SSUC et au CEUC, les deux programmes les plus populaires auprès des organismes.

Appel à l'action

Responsables politiques : assurer que les communications sur les détails des programmes sont claires et cohérentes. Imagine Canada a proposé [une série de recommandations](#) pour bonifier la SSUC, le CEUC, la SUCL et le Fonds d'aide et de relance régionale (non couvert par notre enquête). Nous demandons au gouvernement d'adopter ces recommandations afin d'offrir aux organismes de bienfaisance et aux OSBL le soutien nécessaire pour traverser cette crise. Il faut reconnaître que de nombreux organismes ne bénéficient pas de ces programmes tout en ayant besoin d'aide.

Bailleurs de fonds : mettre en place des fonds d'urgence pour les organismes de petite taille ou gérés entièrement par des bénévoles, qui sont admissibles à la SSUC; être prêt à offrir plus de soutien dès la fin de la SSUC en juin.

Dirigeants du secteur : revoir leurs règlements administratifs et autres dispositions restrictives potentielles pour confirmer la possibilité de contracter des dettes et d'accepter du financement gouvernemental; consulter le [tableau des mesures d'urgence](#) préparé par Imagine Canada pour tout savoir sur les mesures de soutien fédérales offertes aux organismes.